

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :
- L 613-1 et L 712-2,
- D 613-6, D 613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
- R 613-32 à R 613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,
Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de Master,
Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer le Master, mention Mécanique,
Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés en tant que membres du jury du Master mention Mécanique chargé de la délivrance des UE, de la validation des semestres, des années, de la délivrance de la Maîtrise et de la délivrance du Master pour l'année 2021-2022 :

- Mercier Sébastien, PR, UFR MIM, **Président**
- Moufki Abdelhadi, responsable M1, PR, UFR MIM
- Anne-Sophie Bonnet, responsable Parcours Type Biomécanique, PR, ENIM
- Eric Fleury, responsable orientation Mécanique Matériaux, PR, UFR MIM

Article 2 :

Le jury constitué à l'article 1 siège également comme jury statuant souverainement, en application des articles R 613-32 à R 613-37 relatifs aux demandes de validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger en vue de l'obtention du diplôme pour l'année 2021-2022.

Article 3 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

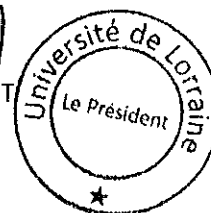
Article 4 :

Les Directeurs de l'UFR MIM (Mathématiques Informatique et Mécanique), de l'Ecole d'Ingénieurs de Metz (ENIM), de Polytech Nancy et de la Faculté des Sciences et Technologies sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT



14 AVR. 2022

14 AVR. 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L.613-1 et L.712-2,
- D.613-6, D.613-11 relatifs aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,
- R.613-32 à R.613-37 relatifs à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de Master,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer le Master, mention Mécanique,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés pour l'année 2021-2022 en tant que membres des commissions préparatoires chargées de proposer la validation des UE du Master mention Mécanique :

Semestres 7 et 8 – Master 1^{ère} année :

- Moufki Abdelhadi, Président de la commission, PR UFR MIM
- Fleury Eric, PR UFR MIM,
- Mercier Sébastien, PR UFR MIM
- Czarnota Christophe, MCF HDR UFR MIM
- Delime Alain, MCF UFR MIM
- Philippe Jean-Marc, PRAG UFR MIM
- Spohr Nicole, PRCE UFR MIM
- List Gautier, MCF UFR MIM
- Beausir Benoît, MCF UFR MIM
- Zahrouni Hamid, PR UFR MIM
- Entemeyer Denis, MCF UFR MIM
- Sartori Cédric, MCF UFR MIM
- Martinez Bernard, Vacataire d'enseignement UFR MIM
- Lechleiter François, Vacataire d'enseignement UFR MIM

Semestres 9 et 10 – Parcours Type I2M Orientation MMSP – Master 2^{ème} année :

- Zahrouni Hamid, Président de la commission, PR UFR MIM
- Mercier Sébastien, PR UFR MIM
- Fleury Eric, PR UFR MIM
- Ben Zineb Tarak, PR POLYTECH NANCY
- Berry-Kromer Valérie, MCF POLYTECH NANCY
- Meraghni Fodil (ENSAM)

Semestres 9 et 10 – Parcours Type I2M Orientation MM – Master 2^{ème} année :

- Fleury Eric, Président de la commission, PR UFR MIM
- Spohr Nicole, PRCE UFR MIM
- Germain Lionel, MCF UFR MIM
- List Gautier, MCF UFR MIM

- Moufki Abdelhadi, PR UFR MIM
- Mercier Sébastien, PR UFR MIM
- Zahrouni Hamid, PR UFR MIM
- Schuman Christophe, MCF UFR MIM
- Mathieu Norman, MCF UFR MIM
- Zegloul Abderrahim, PR UFR MIM

Semestres 9 et 10 – Parcours Type I2M Orientation GM – Master 2^{ème} année :

- Philippe Jean-Marc, président de la commission, PRAG UFR MIM
- Bourgeois Nadine, MCF UFR MIM
- Czarnota Christophe, MCF HDR UFR MIM
- Fleury Eric, PR UFR MIM
- Laheurte Pascal, PR IUT DE METZ
- Francis Michel, PRAG UFR MIM
- Nicole Spohr, PRCE UFR MIM

Semestres 9 et 10 – Parcours Type Biomécanique – Master 2^{ème} année :

- Bonnet Anne-Sophie, Présidente de la commission, PR ENIM
- Baldit Adrien, MCF ENIM
- De Broses Emilie, MCF UFR MIM
- Dreistadt Cynthia, MCF ENIM

La proposition de la commission préparatoire revêt un caractère indicatif, elle ne lie pas le jury.
Les commissions ne sont pas soumises à une règle de quorum.

Article 2 :

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

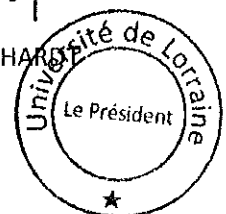
Article 3 :

Les Directeurs de l'UFR MIM (Mathématiques Informatique et Mécanique), de l'Ecole d'Ingénieurs de Metz (ENIM), de Polytech Nancy et de la Faculté des Sciences et Technologies sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, sur le site internet de l'université et au sein de la composante.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT



14 AVR. 2022

Affiché le :

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le :

14 AVR. 2022